



PREMIÈRE PHASE DE DÉCONFINEMENT – 18 MAI AU 8 JUIN 2020 « COMMENT ANIMER LES PARCOURS DE JEUNES SUITE AU CONFINEMENT ? »

Reprendre contact avec les jeunes : « QUOI DE NEUF DOCTEUR » ?

Reprise de contact par téléphone avec chaque jeune pour faire le point sur leur situation :

- o Personnel : « Comment tu te sens ? »
- o Social, familial et psychologique : « Rencontrent-ils des difficultés (santé ? alimentation ? Relations sociales ?)
- o Professionnel : « Quel impact du confinement pour ton projet pro ? De quoi tu aurais besoin pour avancer ? Quelles sont les prochaines étapes ? »

L'APELS préconise à chaque coach/coordonateur de réaliser une vidéo pour le déconfinement à destination des jeunes (en annonçant les quelques règles pour reprendre les parcours).



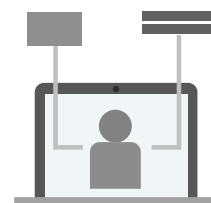
Messages à transmettre dans cette vidéo :

- o Nous sommes en première phase de déconfinement. Nous sommes obligés de nous adapter avant de reprendre un rythme complètement normal. Cette phase n'est pas un retour à la normal, la vie continue et nous sommes obligés de nous adapter
- o Nous sommes à nouveau disponibles :

• **Possibilité de prise de rendez-vous en face à face**

• **Possibilité de se voir en visioconférence**

- o Cette phase est l'opportunité d'avancer sur vos projets professionnels et votre préparation à l'emploi
- o Ne lâchez rien ! Nous sommes avec vous !





QUELLE REPRISE ?

• Pour bien se protéger lors de la reprise d'activité

L'APELS préconise de réaliser toutes vos activités en suivant les consignes gouvernementales (cf guide de reprise du sport à cliquer ci-dessous et mesure de distanciation page 3)

L'APELS propose un système de remboursement de masques et gels hydroalcooliques utilisés lors de la réalisation de vos missions APELS avec justificatifs.

• **Conduire des séances sportives** (si besoin), en suivant le cadre des recommandations sanitaires (Ministère des Sports et Haut Conseil de la Santé Publique) :

Les pratiques sportives peuvent reprendre sous certaines conditions :

- o En limitant les rassemblement à 10 personnes maximum (animateurs de séances compris)
- o En pratiquant à l'extérieur
- o En ne pratiquant pas de sports de contact (notamment sport de combat et sport collectif)
- o Sans durée limitée de pratique
- o Sans besoin d'attestation
- o Dans une limite de distance du domicile inférieure à 100km

Plusieurs critères de distanciation sont également rappelés :

- o 10 mètres minimum entre deux personnes pour la pratique du cyclisme et du jogging
- o Une distance suffisante pour pratiquer en plein air (yoga, tennis, fitness, etc).

En attendant l'ouverture des clubs sportifs, et pour les zones vertes, il vous est possible d'utiliser les parcs et city stades lorsque votre territoire se situe dans une zone verte :

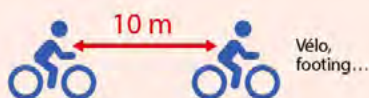
**GUIDE COMPLET DE LA
REPRISE SPORT PAR SPORT**



Durant cette première phase de déconfinement, L'APELS préconise de limiter au maximum les séances sportives (séances sportives coachs, tests sportifs Déclics).

Les bons réflexes à adopter

Respecter les **règles de distanciation**



Éviter tout **contact corporel**



Respecter les **règles barrières**



Se changer et se doucher **à domicile**



Renoncer (pour l'heure) aux **compétitions**

Commencer par des **activités extérieures**



Renoncer **aux manifestations** comme les fêtes et les assemblées générales



Limiter à **10 personnes maximum** les rassemblements

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée




POUR SUIVRE LA DÉTECTION DES JEUNES ET LES MOBILISER SUR NOS PARCOURS :

• Poursuivre la détection des jeunes et les mobiliser sur nos parcours :

Privilégier les rencontres individuelles pour les premières rencontres (pas d'informations ou d'entretiens en collectif)

Privilégier les visioconférences pour réaliser vos entretiens avec les jeunes

Utilisation des logiciels gratuits :

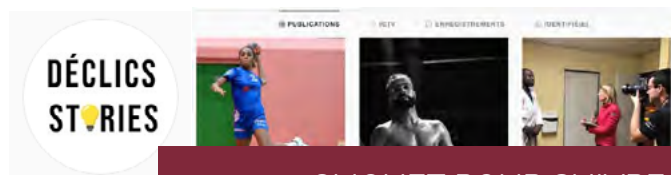
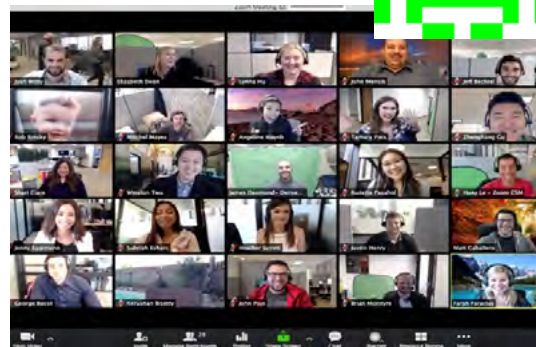
 • Zoom (40 minutes gratuite) : [Cliquez pour rejoindre](#)

 • Google Meet (gratuit) : [Cliquez pour rejoindre](#)

 • Messenger jusqu'à 10pers

 • Whatsapp

 • Discord (gratuit)



Utiliser les réseaux sociaux pour mobiliser des nouveaux jeunes sur vos parcours.

[CLIQUEZ POUR SUIVRE INSTAGRAM DÉCLICS STORIES](#)

Objectif du compte : mobiliser nos ambassadeurs APELS = jeunes, coaches, entrepreneurs ayant déjà participé à nos parcours, pour témoigner et convaincre de **nouveaux jeunes**

Entrer en contact direct avec les Présidents de clubs, entraîneurs et éducateurs sportifs

• Poursuivre les parcours de préparation à l'emploi :

La poursuite des parcours nécessite également une forte adaptation de nos méthodes d'intervention. Des ateliers de préparation à l'emploi peuvent reprendre mais devront être organisés suivant les consignes sanitaires.

Exemples d'ateliers envisageables à distance :

- o Travailler le projet professionnel (Diagoriente)
- o Développement personnel et gestion des émotions
- o Prise de parole en public
- o Posture professionnelle
- o Outils de recherche d'emploi :
 - CV
 - Lettre de motivation
 - Entretien d'embauche en visio
- o Inscription droit commun (Pôle Emploi, MiLo, CAF, Sécurité sociale)



Concernant les bilans collectif, l'APELS préconise de les redémarrer en phase 2 de déconfinement (après le 8 juin).